## DISSOLUTIONS LIQUIDATIONS

041368 - Petites-Affiches

## **SUNU GESTION**

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 € Siège social :

59 bis, avenue Foch 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

423 103 464 R.C.S. Crétell

Suivant décision en date du 16 novembre 2010,

bre 2010,

la société SUNU ASSURANCES
HOLDING S.A., SA au capital de
6.860.000 €, ayant son siège social 59
bis, avenue Foch, 94100 SAINT-MAURDES-FOSSES, immatriculée sous le
nº 524 499 886 R.C.S. CRETEIL,

Agissant en qualité d'Associée unique de la société,

A décidé de dissoudre ladite société à compter de ce jour, par application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil, et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société à son associée unique.

Les créanciers pourront exercer leur Les creanciers pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de 30 jours, à compter de la date de publication du présent avis, auprès du Tribunal de Commerce de CRETEIL.

de Commerce de CRETEIL.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers, ainsi que la disparition de la personnalité morale, et la radiation de la société SUNU GESTION au R.C.S. de CRETEIL.

Pour avis, l'associée unique.